

Conseil municipal N° 04/2022 du 12 avril 2022 Convocation en date du : 07/04/2022

Affichée le : 07/04/2022

Tableau de présence :

	VIRET Pierre	TOMAS Sandrine	ROGNARD Isabelle	RIBAULT Jean-Pierre	PETIT Cyrielle	PAQUIER Martine	ODET Hervé	NAVEAU Vincent	MOUREAU Fernanda	MORLOT Michel	LEQUEUE Olivier	LANTENOIS Myriam	LAISSARD Jean-Louis	BAISE-GROGNET Elisabeth	BERTHOMIEU Stéphane	NOM
		×	×	×	×	×	×		×	×	×	×	×	×	×	Ρ
ļ																Α
-																Е
-																R
L	×							×								ΑP
	M Jean-Pierre RIBAULT							Mme Isabelle ROGNARD								Pouvoir donné à :
,	12/04/2022							12/04/2022								Réceptionné le :

Public: Le Progrès

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes-rendus du 12/04/2022
- Vote du compte administratif 2021 (Délibération)
- Vote du compte de gestion 2021 (Délibération)
- Vote du budget 2022 (Délibération)
- Vote des taux de fiscalité (Délibération)
- Vote des subventions aux associations année 2022 (Délibération)
- Modification du tableau des emplois permanents
- Demande de subvention achat défibrillateurs (Délibération)
- Informations et Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 10 minutes par Monsieur le Maire.

Madame Martine PAQUIER a été nommée secrétaire de séance.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°03/2022 de la séance du 15 mars 2022

- A fait l'objet de plusieurs remarques orthographiques.
- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à 15 voix pour.

vote. présidence de Monsieur Jean-Pierre RIBAULT, 1er Adjoint et Doyen du Conseil, et qu'il ne prendra pas part au Monsieur le Maire informe que le vote du Compte de Gestion et du Compte d'Administratif se fera sous la

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION (DELIBERATION)

budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné. Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le Compte de gestion au plus tard au 1er juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations

des mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques. Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 établi par le Comptable de la Trésorerie de Chatillon-sur-Chalaronne. Il précise que le montant des sommes à recouvrer et

délégué à l'urbanisme, doyen d'âge, pour le vote du compte de gestion. Considérant que Monsieur le Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. RIBAULT Jean-Pierre, 1er Adjoint

gestion 2021. Comptable de la Trésorerie de Châtillon-sur-Chalaronne, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle Après échange, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, et autorise Monsieur le Maire à signer le compte de

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET PRINCIPAL (DELIBERATION)

juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du Compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire du compte administratif de l'exercice 2021, et après en avoir délibéré

Considérant que Monsieur le Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Jean-Pierre RIBAULT, 1er Adjoint délégué à l'urbanisme, doyen d'âge, pour le vote du compte administratif,

résultats sont les suivants : Après échange, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2021 dont les

Section d'Investissement:

Rest	Réal	Dépenses Prév
Restes à Réaliser	Réalisations	Prévisions
47 497.54€	101 490.76€	513 585.86€

		Recettes
Restes à Réaliser	Réalisations	Prévisions
€	90 061.12€	513 585.86€

Section de Fonctionnement :

	Dépenses
Réalisations	Prévisions
395 729.26€	739 898.74€

	Recettes
Réalisations	Prévisions
487 463.62€	739 898.74€

Résultat de clôture de l'exercice 2021

481 278,49 €		Résultat
98 586,49 €	382 692,00 €	Cloture
-47 497,54 €	-	Résultat RAR
47 497,54 €	1	RAR Dépenses
0,00€	1	RAR Recettes
146 084,03€	382 692,00 €	Cumulé
-11 429,64€	98 240,26 €	Résultat 2021
101 490,76€	392 729,36 €	Dépenses 2021
90 061,12 €	490 969,62 €	Recettes 2021
€ 213,67	284 451,74 €	Résultat reporté 2020
Investissement	Fonctionnement	

APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2022 (DELIBERATION)

soumis à la Commission Finances en date du 9 avril 2022. Monsieur le Maire présente et commente le BP 2022. Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2022 qui a été

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2022, équilibré comme suit après reprise des résultats :

Section d'Investissement :

Recettes	Dépenses
564 686.03€	564 686.03€

Section de Fonctionnement:

Recettes	Dépenses
916 589,00€	916 589,00€

VOTE DES TAUX IMPOTS DIRECTS LOCAUX (DELIBERATION)

totale, de la taxe d'habitation en 2023. Monsieur le Maire explique qu'il faut voter les taux des impôts locaux, et rappelle la suppression progressive, puis

Afin de combler cette perte, la part départementale sera reversée à la commune.

pour 2022. bâtie et la taxe foncière non bâtie, et propose de maintenir le taux des taxes d'imposition des taxes directes locales Monsieur le Maire Informe qu'il faut se prononcer sur le taux des deux autres taxes restantes, soit la taxe foncière

: Après échange, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, le maintien des taux des taxes comme suit

- Taxe foncière bâtie soit 29%
- Taxe foncière non bâtie soit 38%

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION ANNEE 2022 (DELIBERATION)

aux différentes associations Monsieur le Maire rappelle que chaque année, il convient de délibérer sur les subventions que la commune verse

Après échange, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, le versement des subventions comme suit :

Année 2022 SUBVENTIONS COMMUNALES section fontionnement / dépenses compte 65748...... PROPOSITION Réalisées au CA 2021 Comptes Organismes **CA 2020** VOTE 31/12/2023 S 2022 6574 Centre de loisirs (délibération du 09/07/2003) 500.00€ 156.00€ 250.00 € 250.00 € 6574 100.00€ Centre L. BERARD 40.00€ 100.00€ 100.00€ 6574 Association familiale aide rurale ADMR 160,00€ 160,00€ 160.00 € 160.00€ 6574 Croix rouge française 200,00€ 200,00€ 200,00 € 200,00€ 6574 200.00€ 200.00€ 200,00€ 200.00€ Fonds solidarité logement 6574 Les restos du cœur 130,00€ 130,00€ 130,00 € 130,00 € 6574 Sou des Ecoles - € - € 2 500,00 € 2 500,00 € 6574 APAJH - € - € 150,00€ 150,00 € 6574 160.00€ 160.00 € Association VAL DE SAONE DOMBES SERVICES 160.00€ 160.00 € 65748 ADAPEI 200,00€ 200,00€ 150,00 € 150,00€ 65748 Association Thuri'gones 600,00€ 600,00€ - € - € 65748 Prévention routière 35.00€ 35.00 € 35,00€ 35,00€ 65748 ADIL 600,00€ - € 100,00€ 100,00€ 65748 Maison Familiale, centre d'apprentissage 250,00€ - € 200,00€ 200,00€ 65748 Association parents d'élèves Collège St André de Corcy 320.00€ 320.00€ 320.00 € 320.00€ 65748 Académie de la Dombes 50,00€ 50,00€ 50,00€ 50,00€ 65748 150,00€ 150,00€ 150,00€ 150,00€ Accueil aux lucioles 65748 RASED (réseau d'aides spcialisées aux élèves en difficultés) 85,00€ 99,00€ 106,00€ 106,00€ 6574 150,00 € Association "la passerelle en Dombes" 50,00€ 100,00€ 150,00 € 6574 - € - € 100,00€ 100,00€ Lique contre le cancer 65748 Subvention Turig'ones accueil périscolaire en cas de grève 270,81€ - € - € TOTAUX..... 4 000.81 € 2 660.00 € 5 211.00 € 5 211.00 €

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (DELIBERATION)

charge de la gestion de la cantine recruté à 16/35^{ème}, avait besoin d'une heure supplémentaire pour effectuer la partie administrative (commande repas, suivi des inscriptions en lignes...). agents contractuels ont été recrutés au 1er septembre. A l'entretien annuel, il a été mis en évidence que l'agent en Monsieur le Maire rappelle que la gestion de la cantine a été reprise par la commune. Pour assurer ce service, trois

date du 1er mars 2022, et qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois permanents Monsieur le Maire informe que ce temps de travail supplémentaire a fait l'objet d'un avenant au contrat de l'agent en

1er mars 2022 comme suit: Après échange, le conseil municipal vote à l'unanimité, modifie le tableau des emplois de la Commune à compter du

AGENTS TITULAIRES

		(! ::::=0		
	GRADE	POSTES OUVERTS	POSTES POUVUS TEMPS TRAVAIL	TEMPS TRAVAIL
Catégorie B	Rédacteur	1	1	35/35
Catégorie C	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	1	1	15/35
	TOTAL Filière Administrative	2	2	
Catégorie C	Catégorie C Adjoint Technique Territorial	1	1	35/35
Catégorie C	Catégorie C Adjoint Technique Territorial	1	1	35/35
	TOTAL Filière Technique	2	2	
Catégorie C	Catégorie C ATSEM Principal 2ème Classe	1	1	29/35
1	TOTAL Filière Sanitaire et Sociale	1	1	
	TOTAL GENERAL	5	5	

AGENTS CONTRACTUELS

	5	7	TOTAL GENERAL	
	1	1	TOTAL Filière Administrative	
10.50/35	Ъ	1	C Adjoint Administratif	Catégorie C
	4	И	TOTAL Filière Technique	
55/55	C	1	(sous contrat d'engagement)	rategorie c
3E/3E	Þ	۷.	Adjoint Technique Territorial	
9/35	1	1	C Adjoint Technique Territorial	Catégorie C
8/35	Ъ	1	C Adjoint Technique Territorial	Catégorie C
30/35	ב	1	C Adjoint Technique Territorial	Catégorie C
17/35	Ъ	1	C Adjoint Technique Territorial	Catégorie C
	0	1	TOTAL Filière Animation	
7/35	0	1	C Adjoint d'Animation	Catégorie C
TEMPS TRAVAIL	POSTES POUVUS	POSTES OUVERTS	GRADE	

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DELIBERATION)

Village). Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil en date du 15 mars dernier, le Conseil a opté pour l'achat de deux défibrillateurs pour un montant de 3 645.60€ qui seront installés sur la commune (salle des Fête et Centre

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DSIL. Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

80%	2 430,00€		TOTAL HT
	0,00€		Sous-total subvention publique*
%	0,00€		Autres (à préciser)
%	0,00€		Fonds de concours CC ou CA
%	0,00€		Conseil départemental
%	0,00€		Conseil régional
%	0,00€		Etat - autre
%	0,00€		Etat DSIL
%	0,00€		Union européenne
20%	608,00€		Sous-total autofinancement
%	0,00€		Emprunts
20%	608,00€		Fonds propres
100%	3 038,00€	2 Défibrillateurs	Achat à subventionner
TAUX	MONTANT HT	LIBELLE	SOURCES

^{*} dans la limite de 80% ou 40% pour un monument historique inscrit

Après échange, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération de demande de DSII, et les modalités de financement;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:

Affiche Thurignales :

convenu de mettre sur l'affiche les grandes animations. Elle sera diffusée dans le prochain Thuri'mag. Mme Myriam LANTENOIS demande l'approbation du conseil sur l'affiche qui va être diffusée. Après échange, il est

Thuri'mag :

M. Michel MORLOT informe le conseil que la maquette sera finalisée ce mercredi, et que la distribution pourra se faire dès le vendredi 15 avril 2022.

Modes Actifs :

actifs. Une analyse est en cours jusqu'au 9 mai 2022 M Olivier LEQUEUE informe le conseil qu'il a participé à une réunion à la CCDSV sur le schéma directeur des modes

M Michel MORLOT propose qu'une présentation peut être faite aux membres du Conseil.

Hervé ODET pour qu'un retour soit fait. Monsieur le Maire propose que la Commission « Chemins vicinaux et ruraux » se réunisse un soir à 20 heures avec M.

Plan climat :

lieu au prochain conseil. À la suite de sa participation aux réunions qui ont eu lieu, M. Michel MORLOT informe qu'une synthèse est disponible. Vu le volume, il propose aux membres du conseil de faire une présentation. Monsieur le Maire propose que celle-ci ait

Prêt du logement au-dessus du commerce :

du fait que la rénovation de leur logement ait pris du retard, et qu'elle se trouvait sans hébergement. Monsieur le Maire informe qu'il a établi une convention précaire de logement pour une famille se trouvant en difficulté

Anniversaire Monsieur SOQUET :

SOQUET. Monsieur le Maire propose qu'une délégation du conseil se rende chez lui le jour de son anniversaire Madame Elisabeth GROGNET-METRAL souhaite connaître les souhaits des Elus concernant les 101 ans de Monsieur

Eco-pâturage

Madame Elisabeth GROGNET-METRAL souhaite savoir si une décision a été prise à ce sujet. Monsieur le Maire annonce qu'il va prendre contact, et qu'une présentation sera faite lors d'un prochain conseil

Le prochain conseil aura lieu le mardi 10 mai 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le Secrétaire de séance, Martine PAQUIER

Le Maire, Stéphane BERTHOMIEU